



Projet de réforme de la tarification
des Etablissements et Services Médico-Sociaux (ESMS) par **SERAFIN-PH**
(Services et Etablissements Réforme Adéquation **FIN**ancement-**Personnes**
Handicapées)

FO ACTION SOCIALE N'EN VEUT PAS !

Cette réforme s'appuie sur la mise en place préalable de deux nomenclatures, outil de description partagée, de besoins et de prestations. Mise l'une et l'autre en adéquation, elles vont constituer le **référentiel tarifaire** des ESMS (secteurs adultes et enfants).

Par ailleurs, **elle contient une logique par objectifs, qui vise à financer un nombre d'actes mais sans tenir compte des facteurs humains**, pourtant indispensables à un accompagnement de qualité, c'est-à-dire répondant au plus près aux besoins des bénéficiaires.

Ce référentiel tarifaire ne tient pas compte du travail de l'accompagnant hors de la présence du bénéficiaire comme les temps de réflexion, de préparation, d'évaluation, d'analyse et de coopération, nécessaires aux professionnels pour assurer leurs missions avec les exigences de qualité et de dignité humaine que requièrent les accompagnements qui leur sont confiés.

Ainsi, **les espaces de pensée indispensables pour faire vivre la pluridisciplinarité n'existent plus et sont considérés comme du temps improductif**. Ne resteront que ceux liés aux fonctionnements structurels, nommés dans la réforme, « prestations de pilotage et de support » (administratifs, RH et directions).

De plus, les besoins, les prestations et le tarif doivent rentrer dans une grille « prestation » correspondant à une grille tarifaire qui au final réduit le travail d'accompagnement à un acte technique automatisé dépourvu de tout humanisme.

C'est pourquoi, FO ACTION SOCIALE continue de dénoncer la poursuite de la mise en place du projet Services et Etablissements Réforme pour une Adéquation des **FIN**ancements aux parcours des Personnes Handicapées (SERAFIN-PH).

Celui-ci vise à collecter des données et indicateurs à la seule fin de réduire les moyens financiers alloués aux Etablissements Sociaux et Médico-Sociaux à hauteur de 25 % et incite ainsi les structures à se rapprocher des tarifs les plus bas.

Cette nomenclature c'est la mise en place d'une **tarification à l'acte** qui comme dans le secteur hospitalier public va poursuivre la dégradation des prises en charge dans les établissements et services médico-sociaux et ainsi va nuire gravement, à la fois aux conditions de travail des salariés mais aussi à la qualité de l'accompagnement.

Pour FO ACTION SOCIALE, il est urgent d'en finir avec cette nouvelle logique comptable qui ne vise qu'à adapter le coût de la prise en charge, à la seule fin de permettre au secteur marchand et libéralisé de venir concurrencer le secteur social et médico-social à but non lucratif.

Comme elle l'a revendiqué, le 7 mars 2017, FO ACTION SOCIALE, combat **toutes les politiques d'austérité** et revendique un **retour à un financement du secteur social et médico-social à hauteur des besoins**.